

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mai 2017

Date de convocation : Le 17 mai 2017
Date d'affichage : Le 26 juin 2017
Nombre de conseillers : En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

L'an deux Mil dix-sept, le vingt-neuf mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard DE SAINT RIQUIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur Gérard DE SAINT RIQUIER, Monsieur Laurent SOMON, Monsieur Didier PATTE , Monsieur Claude HEMON, Monsieur Hervé LOEUILLET, Madame Christelle LECLERCQ, Madame Maria-Hélène PAULINO, Madame Virginie DECAUDIN, Monsieur Stéphane DUBOIS, Madame Céline NOWACZYK, Monsieur Frédéric POIGNANT, Madame Audrey SUROWIEC formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

Madame Virginie RANSON

Madame Elisabeth ETEVE donne pouvoir à M. Gérard DE SAINT RIQUIER

Monsieur Guy LARGY donne pouvoir à M Didier PATTE

Madame Christelle LECLERCQ a été élu secrétaire de séance.

* * *

Le Maire procède à la lecture du compte rendu précédent. Celui-ci apporte une rectification, il faut lire la commune de Laucourt et non la commune de Haucourt.

Travaux de déconnexion des eaux pluviales : programmation globale pluriannuelle

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le programme des travaux de déconnexion des eaux pluviales 2017 qui concerne la rue des Juifs, la route du Havre à Lille (RD 925), la rue du Général Leclerc /résidence Petit Vacquerie et rue Léon Soudet. Le montant des travaux est estimé à 550 000.00 € H.T. L'Agence de l'Eau verse 50 % de la participation au démarrage des travaux. M. le Maire propose de présenter l'appel à projet à la Commission Permanente des Interventions de l'Agence de l'Eau afin d'obtenir l'aide financière, l'assemblée accepte à l'unanimité, M. Loeuillet propose de prendre contact avec M. Mathelon de l'entreprise Evia afin de garantir qu'il n'y ait pas de remontée d'humidité dans les murs de l'église car l'ouvrage de stockage est situé proche de l'église.

Demande de subvention (DETR) pour la déconnexion des eaux pluviales

Le Maire informe l'assemblée que suite à un appel de la Préfecture, les frais de maîtrise d'œuvre et de topographies sont pris en charge pour le financement de la D.E.T.R. Ce dernier propose à l'assemblée de délibérer pour un nouveau plan de

financement. Le montant total des travaux est de 549 905.00 € HT. Le montant éligible de l'opération pour le financement de la D.E.T.R. est de 464 933.09 € HT, il est subventionnable à hauteur de 20 % soit 92 986.62 € au coût estimatif HT des travaux de déconnexion des eaux pluviales avec collecte.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau plan de financement.

Point sur le Sulky

Le Maire informe le Conseil municipal de la signature de l'acte d'achat de la licence IV chez Maître Claire De Azevedo Correur.

La famille Matula souhaitant repousser la signature de la vente des locaux à juillet, M. le Maire informe qu'il a signé une convention afin d'occuper les locaux avant la signature de l'acte authentique.

Concernant la location-gérance, dans le but de faciliter l'installation d'un gérant, le Maire propose d'établir un bail d'un an. Le montant du loyer est de 700 € toutes charges comprises avec moratoire des charges d'un an. A l'installation du gérant, le loyer sera offert les 3 premiers mois.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition.

Locaux du centre d'exploitation routier 13 rue du Meillard

Le Maire rappelle à l'assemblée la vente des locaux du Centre d'Exploitation Technique Routier au 13 rue du Meillard par le Conseil départemental pour 92 400.00 €. Après étude des devis pour la rénovation des anciens ateliers municipaux situés rue des Juifs, le maire propose de faire une offre au Conseil Départemental de 80 000.00 € et de ne pas rénover les ateliers.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

Renouvellement contrat de l'agent technique

Le Maire informe l'assemblée que le contrat unique d'insertion de M. Anseau prend fin le 31 août 2017. Il propose donc un contrat de travail à durée déterminée d'un an, pour un temps de travail de 20/35^{ème} à partir du 1^{er} septembre 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte d'engager M. Anseau pour une durée déterminée d'un an, à hauteur de 20/35^{ème}.

Emplois saisonniers

M. le Maire présente à l'assemblée les différentes candidatures reçues pour la saison estivale 2017. Afin de faciliter l'encadrement, deux jeunes sont recrutés par période de trois semaines. Les candidatures, plus nombreuses que les places disponibles, ont été retenues en fonction de l'âge des jeunes. La liste des jeunes retenus pour occuper un emploi, cet été, au sein de l'équipe technique de la commune pour la saison 2017 est : Rémy Suart, Clément Loisel, Théo Rodriguez, Gauthier Ducastelle et Quentin Mauroy.

Point sur la Chapelle de Cottenvillers

Le Maire informe qu'il a reçu, sur place, les entreprises avec M Loeuillet, pour établir les devis de rénovation de la Chapelle. Le montant total des devis est estimé à environ 123 800.00 € TTC. Ces derniers ont été transmis à l'expert en assurances afin de compléter le dossier.

Tenue du bureau de vote des élections législatives

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017, et que le bureau sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Tours de garde du 11 juin 2017

De 8h00 à 10h30	Stéphane DUBOIS- Laurent SOMON - Gérard DE SAINT RIQUIER
De 10h30 à 13h00	Didier PATTE - Claude HEMON - Lucien FROMENTIN
De 13h00 à 15h30	Christelle LECLERCQ - Bernard NOWACK - J.C. BETRANCOURT
De 15h30 à 18h00	Guy LARGY - Pierre GAUTHRIN - Charles DE SAINT RIQUIER

Tours de garde du 18 juin 2017

De 8h00 à 10h30	Laurent SOMON - Stéphane DUBOIS - Gérard DE SAINT RIQUIER
De 10h30 à 13h30	Didier PATTE - Claude HEMON - Hervé LOEUILLET
De 13h00 à 15h30	Maria-Hélène PAULINO - Audrey SUROWIEC - Lucien FROMENTIN
De 15h30 à 18h00	Guy LARGY - Virginie DRUINAUD - Christelle LECLERCQ

Restauration d'un vitrail à l'église

Le Maire présente à l'assemblée un devis de l'entreprise Vitraux d'Art (atelier Claude Barre) pour la restauration d'un vitrail sur la 2^{ème} fenêtre du chœur droit et la réfection d'un verre sur la fenêtre de la façade de l'église. Le montant du devis est de 2 729.12 € TTC. Le devis étant onéreux le conseil municipal demande de prendre contact avec d'autres entreprises.

QUESTIONS DIVERSES

M. DE SAINT RIQUIER informe qu'il a reçu l'entreprise Veolia afin d'établir un devis pour l'extension du réseau de l'assainissement collectif afin de raccorder le futur hôtel d'entreprises situé rue de Canaples. La construction de l'hôtel d'entreprises est financée par la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie. La commune prendra en charge le raccordement au réseau d'assainissement. M. Somon informe que le début des travaux de l'hôtel d'entreprises est prévu fin d'année.

M. DE SAINT RIQUIER informe que Virginie Laurent a demandé sa mutation pour la Mairie d'Habarcq (62) au 21 août 2017. Le conseil municipal accepte la mutation.

M. DE SAINT RIQUIER informe qu'à l'occasion du départ, de la mairie, de Nelly Lambert, un verre de l'amitié sera organisé le vendredi 30 juin 2017 à 19h00 à l'Abreuvoir.

M. POIGNANT fait part à l'assemblée que la fête des mères et des pères aura lieu le 28 mai, le repas de la fête le 10 juin 2017.

M. POIGNANT informe l'assemblée que le jour de la réderie organisée le 18 juin, jour du 2^{ème} tour des élections législatives, le bureau de vote sera accessible en passant par la rue des Juifs et la rue R. Duprez.

M. SOMON signale que les joints des caniveaux sont abîmés. Par conséquent, il serait bien de faire un test dans une rue, en effectuant la réfection des joints en béton pour en connaître la solidité.

M. SOMON fait part également de l'intérêt de rappeler aux riverains de gratter les caniveaux devant leur domicile.

M. PATTE demande à l'assemblée si elle juge que la mise en place d'agents communaux à la sortie de l'école est encore nécessaire. Dans le cas contraire, une interruption permettrait de libérer du temps aux agents techniques.

Mme SUROWIEC répond qu'en cas d'arrêt, il faut le faire progressivement.

Mme NOWACZYK signale que l'ampoule de l'éclairage public face à la boulangerie clignote. M. DUBOIS répond que les ampoules ont un problème de chauffe. Elles sont garanties deux ans. Afin d'y remédier, il suggère d'installer des aérateurs.

M. HEMON informe l'assemblée que M. Biblocque va installer le portique composé de 2 portes coulissantes sur le sas couvert de l'Usine fin juillet.

M. SOMON demande à M. HEMON si M. Biblocque peut en même temps se charger de réparer le panneau d'affichage rue du G. Jean Crépin en face du cimetière.

M. LOUILLET informe que le carrelage de la fontaine de l'Abreuvoir se décolle. M. DE SAINT RIQUIER répond qu'il va relancer l'entreprise Concept Carrelage.

M. PATTE informe qu'il va demander des devis pour l'agrandissement de la benne du tracteur.

M. DUBOIS informe qu'il manque des planches à l'abri de bus près du Crédit Agricole.

M. DUBOIS fait part que les éclairages publics rue du Meillard n'ont toujours pas été changés et que la tonte dans la même rue n'est pas toujours bien réalisée.

M. DUBOIS informe que le club de football de Bernaville va s'associer avec le club de football de Candas afin de créer une équipe 14/15 ans.

Clôture de la séance à 22h30

La Secrétaire de séance,

Christelle LECLERCQ



Le Président de séance,

Gérard DE SAINT RIQUIER

